

DEMANDE POUR UNE PISCINE OU UN SPA

Demandeur

Cochez si vous êtes propriétaire
Je ne suis pas le ou la propriétaire, mais je possède une procuration

Prénom et nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Informations de l'entrepreneur

Cochez si les travaux seront faits par le propriétaire

Nom :

Adresse :

N° RBQ :

Téléphone :

Courriel :

Emplacement des travaux

Adresse visée :

Type de travaux

Piscine hors-terre

Piscine creusée

Piscine semi-creusée

Piscine gonflable ou démontable

Spa (indiquez le nombre de litres)

Nombre de litres :

Dimensions de la piscine ou du spa

Largeur :

Longueur :

Diamètre :

Profondeur :

Détails sur l'accès à la piscine, la clôture et/ou les garde-corps (enceinte)

Accès protégé par une clôture/garde-corps

Plate-forme d'accès rattachée à la piscine

Échelle munie d'une portière de sécurité

Patio ou terrasse rattachée à la piscine

Autre (précisez) :

Matériel de l'enceinte :

Distance entre les barreaux :

Hauteur de l'enceinte :

Distance entre le sol et l'enceinte :

Coût et date des travaux

Valeur estimée des travaux :

\$

Date prévue du début des travaux :

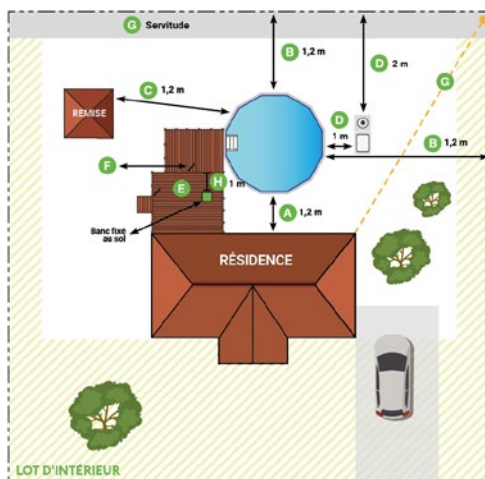
Date prévue de fin des travaux :

Documents à fournir

Procuration du propriétaire	Oui	Sans objet
Certificat de localisation (existant)	Oui	
Plan d'implantation de la piscine ou du spa	Oui	
Relevé des arbres existants ou à abattre *	Oui	
Plan de localisation de l'installation septique	Oui	Sans objet
Plan de localisation du puits	Oui	Sans objet
Soumission de l'installateur de la piscine	Oui	Sans objet

* Une autorisation pour l'abattage d'arbre est requise si un ou des arbres sont à abattre. Pour autoriser un abattage d'arbre, il doit répondre à certains critères prévus au Règlement de zonage numéro 860.

Exemple d'un plan d'implantation



Dans le plan, il est important d'indiquer les éléments suivants :

- Distance entre la piscine/spa et les limites du terrain
- Distance entre la piscine/spa et le bâtiment principal
- Distance entre la piscine/spa et les bâtiments accessoires
- Emplacement de la clôture autour de la piscine
- Hauteur de la clôture autour de la piscine
- Emplacement de la plate-forme d'accès avec les distances
- Emplacement du filtreur, thermopompe ou autre équipement
- Emplacement des arbres existants et/ou à abattre
- Emplacement de l'installation septique (fosse et champ)
- Emplacement des servitudes

*** Astuce pour votre plan ***

Afin de vous aider à faire votre plan, vous pouvez effectuer une copie de votre plan accompagnant votre certificat de localisation et dessiner votre piscine/spa sur celui-ci.

ATTENTION

Selon les caractéristiques de votre terrain, il est important de s'assurer que la piscine ou le spa ne soient pas installés dans une zone de contrainte ou dans une servitude d'utilité publique. L'installation d'une piscine devra respecter le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles. Il est possible de procéder à une évaluation de votre installation à l'aide des grilles d'auto-évaluations disponibles sur notre site internet.

Attestation

« Je soussigné(e), déclare donner mon consentement libre et éclairé à la collecte des renseignements personnels mentionnés à la demande, puisque ces renseignements personnels sont nécessaires afin de permettre l'ouverture et le traitement de ma demande.

De plus, je déclare être informé(e) du fait que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines conserve les renseignements personnels qu'elle détient de manière à assurer leur confidentialité et qu'elle ne peut divulguer à un tiers lesdits renseignements personnels sans avoir obtenu préalablement mon consentement à cette divulgation.

Enfin, je comprends que les renseignements personnels me concernant, recueillis aux termes de l'avis de réclamation, seront conservés jusqu'à ce que le calendrier de conservation en vigueur à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines permette d'éliminer lesdits renseignements personnels, et ce, en conformité avec la Loi sur les Archives ».

Signature :

Date :